



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 73324

### Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le développement et la pérennisation de services scolaires d'auxiliaires de vie scolaire. En effet, les expérimentations conduites par le plan Handiscol, au sein duquel ont été développés des dispositifs associatifs sponsorisés par des entreprises publiques, ont mis en évidence le bien-fondé et le caractère indispensable de cette aide à la scolarisation. Aujourd'hui, plus d'un tiers du territoire national ne peut bénéficier des auxiliaires de vie scolaire, car il manque les financements et les décisions administratives et juridiques. Ainsi, d'importantes inégalités sont créées en dépit des progrès accomplis ces derniers mois. Les associations souhaitent, dans le cadre de la solidarité nationale, que l'Etat intègre l'organisation et le financement des auxiliaires de vie scolaire sur l'ensemble du territoire. Aussi, il lui demande s'il entend répondre à cette légitime demande.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Voisin](#)

**Circonscription :** Ain (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73324

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 février 2002, page 1034